

DETERMINATION DU QUOTIENT FAMILIAL 2023-2024

MONSIEUR	MADAME
NOMS, PRENOMS _____	
ADRESSE _____	
TELEPHONE _____	
MAIL _____	

ENFANTS

NOM	PRENOM	NE(E) LE	ECOLE

N° CAF :

Nombre de parts fiscales

PIECES A JOINDRE

	MONSIEUR	MADAME
Avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022*		
Attestation des paiements de la CAF* <i>l'attestation de quotient n'est pas acceptée</i>		
3 dernières fiches de paye**		
Attestation de paiement Pôle Emploi**		
Indemnités Sécurité soc.**		
en cas de naissance intervenue au cours de l'année, le livret de famille ou l'acte de naissance de l'enfant**		
en cas de séparation intervenue au cours de l'année, le jugement de divorce précisant votre qualité de responsable légal de l'enfant et de titulaire de la résidence de l'enfant**		

* pièces obligatoires

** selon votre situation

Je soussigné(e)..... certifie l'exactitude des renseignements fournis.

COMMUNE DE VARENNES-JARCY
DETERMINATION DU QUOTIENT FAMILIAL 2023-2024

A compléter et retourner au service périscolaire

le quotient familial s'applique à la restauration scolaire, aux accueils de loisirs périscolaires et
Il est calculé ainsi qu'il suit:

Revenu brut global du dernier avis d'imposition = revenu mensuel
12

Revenu mensuel + prestations familiales = quotient familial
Nombre de parts fiscales

Attention ! Si vous n'effectuez pas cette démarche, le tarif maximum sera appliqué pour l'ensemble des
Enfin, en cas de changement de situation personnelle ou professionnelle en cours d'année, vous pouvez

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatisé par le
responsable de traitement le Maire de la commune de Varennes-Jarcy pour la détermination du
tarif périscolaire applicable à la famille.

**Le responsable de traitement a désigné l'ADICO sise à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en
qualité de déléguée à la protection des données.**

Ce traitement est basé sur le consentement des personnes concernées

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : **service
comptabilité de la commune et services de la trésorerie principale de Yerres**

Les données sont conservées pendant 10 ans **en concordance avec la Durée d'Utilité
Administrative des pièces justificatives comptables.**

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit à la
limitation du traitement ainsi que votre droit à la portabilité de ces données. Le droit d'opposition
ne s'applique pas dans ce cas. Ce consentement peut être retiré à tout moment.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez
contacter notre délégué à la protection des données ou le **service chargé de l'exercice de ces
droits à l'adresse suivante : Mairie, place Aristide Briand, 91480 Varennes-Jarcy/01,69,00,11,33/
accueil@varennes-jarcy.fr**

Si vous estimez que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez
adresser une réclamation à la CNIL.

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Signature

A Varennes-Jarcy, le